

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration

Séance du 15 mars 2007

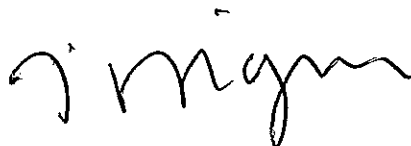
Délibération n°2007-1

Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du
15 mars 2007

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Approuve l'ordre du jour du conseil d'administration du 15 mars 2007 ainsi
modifié :

- approbation de l'ordre du jour
- approbation du procès verbal de la réunion du 14 décembre 2006
- avis sur le projet de parc naturel marin d'Iroise
- approbation de l'organigramme de l'Agence
- présentation du travail réalisé par la Direction de la nature et des paysages sur la représentation des enjeux en mer.



Le Président